

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 23 juillet (23/07/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT REPRESENTEE :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), **Conseillère Municipale**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MOISSAC DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

06 – 23 juillet 2020

6. Election des représentants de la Commune au Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC)

Rapporteur : Monsieur PORTES.

Vu l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'élection des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale.

Vu le courrier du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC) reçu le 25 juin 2020 demandant la désignation des délégués audit Syndicat des eaux.

Considérant l'arrêté de création du syndicat Mixte Eaux Confluences n° 82-2019-12-19-001 en date du 19 décembre 2019, et les statuts annexés à celui-ci,

Il est procédé à l'élection des six délégués syndicaux par les Conseillers municipaux de la Commune de Moissac, au scrutin secret uninominal poste de délégué par poste de délégué à la majorité absolue engendrant autant de scrutins que de postes de délégués à pourvoir.

Délégué n° 3 : Se portent candidats : M. Georges SEGARD, et M. Ignace VELA.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

M. SEGARD Georges	27 VOIX
M. VELA Ignace	6 VOIX

M. Georges SEGARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué.

Délégué n° 4 : Se portent candidats : M. Guy LOURMEDE, et M. Robert DUPARC.

- Nombre de votants : 33
- Suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

Ont obtenu :

M. LOURMEDE Guy	27 VOIX
M. DUPARC Robert	6 VOIX

M. Guy LOURMEDE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué.

Délégué n° 5 : Se porte candidat : M. Pierre PUCHOUAU.

A obtenu :

M. PUCHOUAU Pierre	27 VOIX
--------------------	---------

6 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA

M. Pierre PUCHOUAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué.

Délégué n° 6 : Se porte candidat : M. Luc PORTES.

A obtenu :

M. PORTES Luc	27 VOIX
---------------	---------

6 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO, VELA

M. Luc PORTES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé délégué.

L'élection a donné les résultats ci-après :

ONT ETE ELUS DELEGUES AUX FINS DE SIEGER AU SMEC :

M. ROMAIN LOPEZ
M. JEROME POUGNAND
M. GEORGES SEGARD
M. GUY LOURMEDE
M. PIERRE PUCHOUAU
M. LUC PORTES

Pour copie conforme

Moissac le 24 juillet 2020

Le Maire,



Romain LOPEZ